

Inventaire des zones humides - CDA de la Rochelle

Réunion de terrain avec le groupe d'acteurs locaux et les exploitants - 09 octobre 2014 à CLAVETTE

dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Liste des personnes présentes

Le tableau ci-dessous en donne la composition :

NOM Prénom	Fonction	Présent/excuse
<i>Membres du GAL</i>		
Pierre Jean ALEM	ONEMA 17	Excusé
Stéphane BEAUPOUX	Conseiller municipal	Présent
Françoise BILLAUD	Agricultrice	Présente
André BRISSON	Pêcheur	Présent
Gilles GAZEAU	Agriculteur	Présent
Roger GERVAIS	Représentant CLE	Excusé
Sylvie GUERRY-GAZEAU	Maire de Clavette	Accueil uniquement
Alain GUERRY	Agriculteur/Chasseur	Excusé
Bertrand GUERRY	Chasseur	Excusé
Yvette GUERRY	Agricultrice retraitée/Randonneuse	Excusée
Sandra LABORDE	Représentant Nature Environnement 17	Excusée
Jean LARRIBOT	Délégué à l'urbanisme	Présent
<i>Autres intervenants (animation de la réunion)</i>		
Anne-Laure BARON	Chargée environnement à la CDA LR	Présente
Adeline AIRD	Bureau d'études BIOTOPE	Présente

Nombre de pages : 8

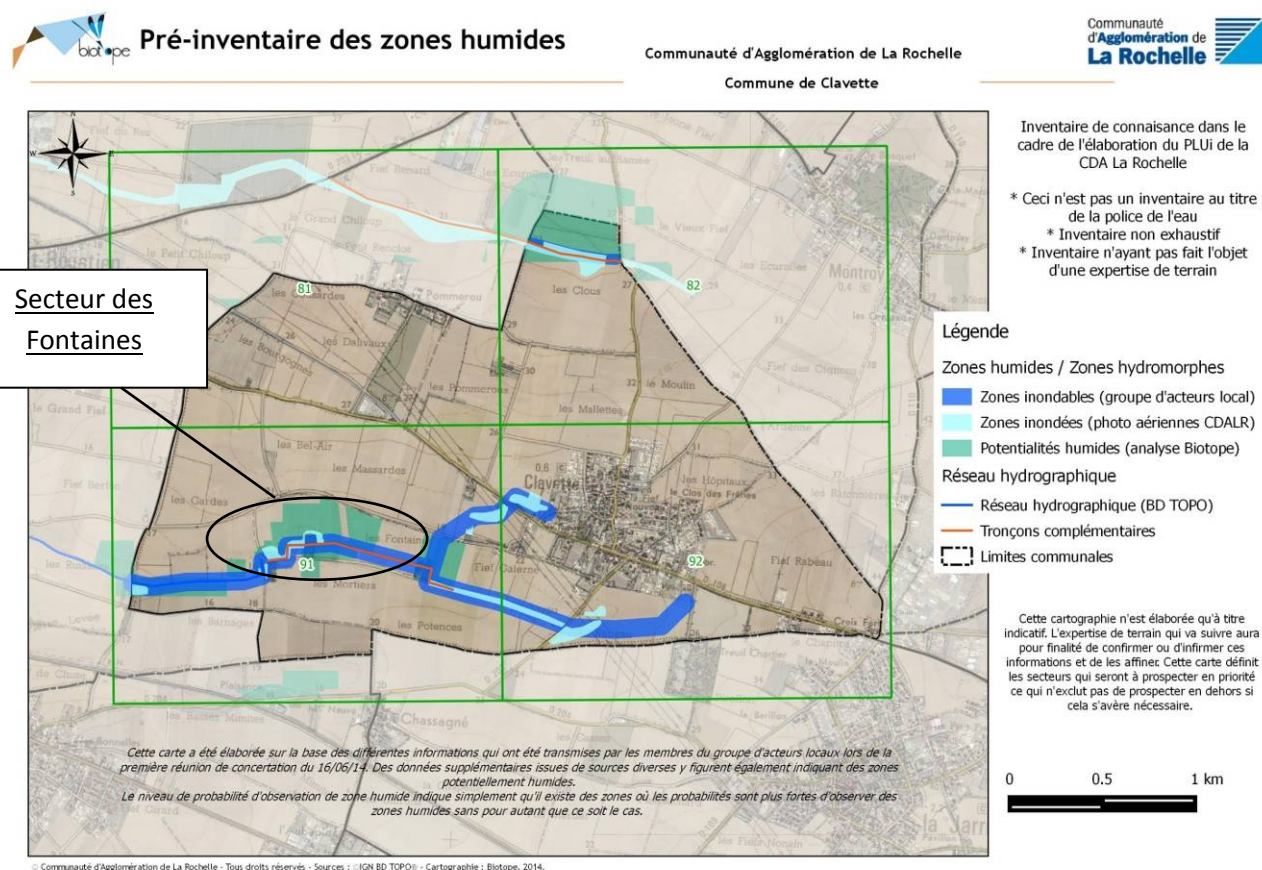
Introduction

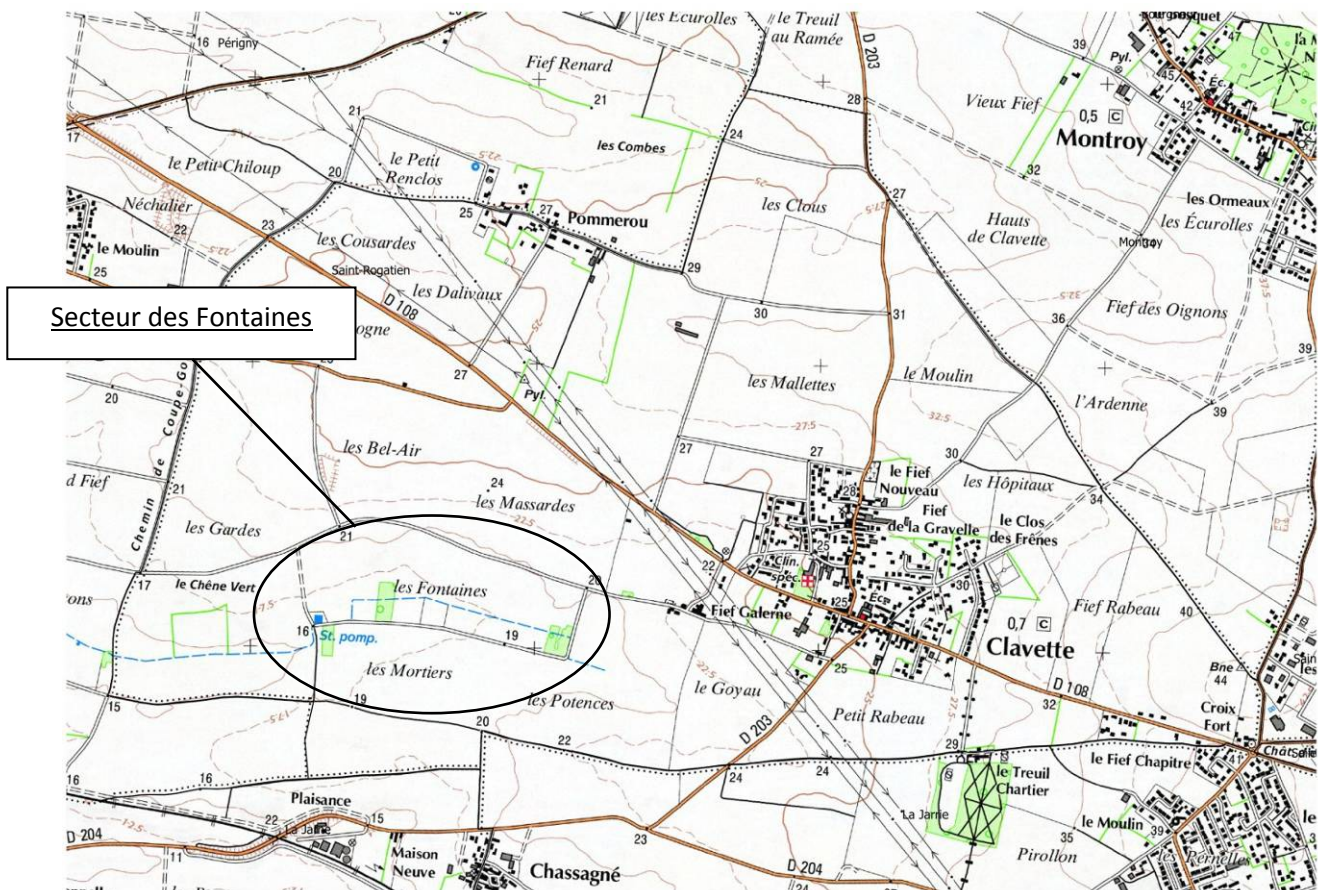
Adeline AIRD rappelle l'objectif de la réunion qui est de présenter aux acteurs locaux la méthodologie de terrain. Dans un premier temps, elle rappelle la méthodologie employée pour l'inventaire.

Elle présente ensuite la pré-localisation des zones humides effectuée en rappelant qu'il s'agit d'un traitement cartographique destiné à cibler les secteurs sur lesquels réaliser les prospections de terrain.

Sites visités

Un secteur a été proposé par Biotope au groupe d'acteurs locaux. Il a été décidé avec l'ensemble des acteurs de se concentrer sur le secteur des Fontaines, déjà identifié lors de la réunion de présentation comme un des secteurs potentiel de présence de zones humides (cf cartes suivantes).





Quatre parcelles de ce secteur ont ainsi été visitées au cours de la réunion de terrain.

Adeline AIRD présente tout d'abord des visuels indiquant quelles sont les types de traces que l'expert recherche dans un sol. Les sols de zones humides sont en effet caractérisés par la présence de traces d'hydromorphie. Le sol d'une zone humide se ressuie lentement ce qui induit des réactions chimiques notamment avec le fer contenu dans le sol. En cas d'alternance de phases d'engorgement plus ou moins prolongées et d'assèchement, le fer s'oxyde ce qui génère l'apparition de traces rouille dans le sol. En cas d'engorgement plus prolongé, le fer au contact de l'eau est présent sous une forme réduite ce qui confère à l'horizon concerné une couleur bleu-gris caractéristique. Elle présente ensuite un troisième type de sol incluant les sols dits tourbeux caractérisés par une accumulation de matière organique peu décomposée et ainsi très fibrique sur plusieurs centimètres de profondeur. Elle précise que ce troisième type de sol ne sera pas rencontré fréquemment sur le territoire de la CDA de la Rochelle.

Les acteurs précisent que le sol est assez rapidement ressué : en 3 semaines, l'eau repart à 10 m de profondeur.

- Parcelle 1 : fossé au sein d'une parcelle en culture

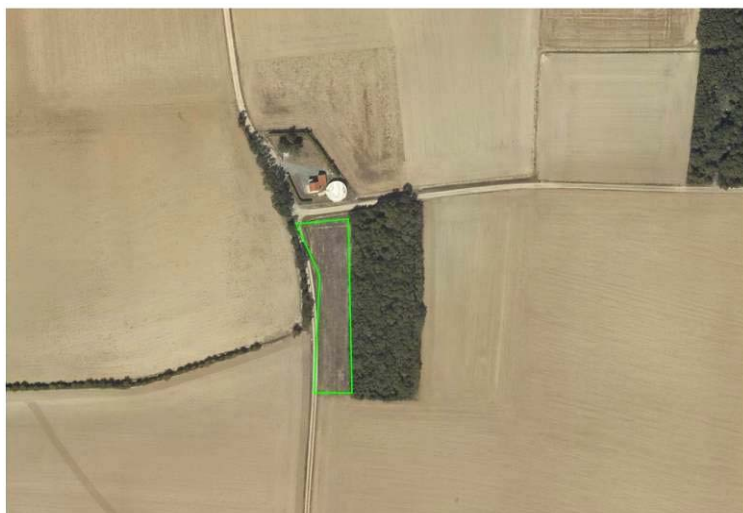


La première lecture du paysage montre une légère pente en direction du fossé creusé au sein de la culture. Le fond du fossé présente une végétation caractéristique de zone humide avec la forte représentativité de la Morelle Douce-Amère (*Solanum dulcamara*). Il est décidé de réaliser un sondage type dans le fossé afin d'avoir une idée du type de sol recherché.



Cependant, il apparaît que le sol est très superficiel et caillouteux. Les acteurs indiquent que la présence de la banche peut expliquer le refus de tarière à seulement 20 cm. Vu que le point le plus bas de la zone n'est pas analysable et que les conditions de sols semblent homogènes (sol brun calcaire sur les parcelles labourées de part et d'autre du fossé), il est décidé de ne pas continuer sur ce secteur. Aucune trace d'hydromorphie n'a été détectée. Adeline AIRD conclut en l'absence de zone humide.

- Parcelle 2 : jachère post-culturelle



Un nouveau sondage est réalisé sur une zone moins remaniée : une jachère post-culturelle présentant des repousses de Frêne commun (*Fraxinus excelsior*), accompagnée de Chiendent rampant (*Elytrigia repens*), de Chicorée (*Cichorium intybus*), de Picris fausse-vipérine (*Helminthotheca echioides*), etc. Ces espèces ne sont pas caractéristiques de zones humides.



Malgré un sol *a priori* moins remanié, le sol argilo-caillouteux est également très superficiel et un refus de tarière s'opère à 10 cm. Il n'est pas caractéristique. Aucune trace d'hydromorphie n'a été détectée. Adeline AIRD conclut en l'absence de zone humide.

- Parcelle 3 : jachère post-culturelle



Un troisième sondage est réalisé sur une autre jachère post-culturelle à Chiendent rampant (*Elytrigia repens*), Torilis (*Torilis japonica*), Picris fausse-vipérine (*Helminthotheca echioides*), Ronce commune (*Rubus sp.*), etc., espèces non caractéristiques de zone humide.



Le sondage révèle une fois encore un sol argilo-caillouteux et un refus de tarière à 25 cm : le contexte général de la zone semble être le même partout, avec un sol calcaire de groies, assez superficiel et très caillouteux, non caractéristique de zones humides. Aucune trace d'hydromorphie n'a été détectée. Adeline AIRD conclut en l'absence de zone humide.

- Parcelle 4 : bosquet de Frênes



Ce dernier secteur visité est un bosquet dont la strate arborée est composée essentiellement de Frênes (*Fraxinus excelsior*). La strate arbustive est constituée des espèces suivantes : Orme champêtre (*Ulmus minor*), Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*), Troène (*Ligustrum vulgare*) et la strate herbacée de Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*), Lierre (*Hedera helix*), Ronce (*Rubus sp.*), non caractéristiques de zones humides.



Le sol présente de nombreux cailloux et le sondage à la tarière s'avère impossible. Cependant, le bosquet est traversé par le fossé et il est possible d'apercevoir la nature du sol sur les côtés creusés du fossé. Il apparaît que le sol est très dense en roche calcaire et ne présente pas de traces d'hydromorphie. Aucune trace d'hydromorphie n'a été détectée. Adeline AIRD conclut en l'absence de zone humide.

Conclusion et prochaines étapes

Aucune zone humide n'a été observée sur la commune de Clavette parmi les parcelles prospectées. Ces parcelles correspondaient aux zones sur lesquelles la présence d'une zone humide était la plus probable à l'échelle de la commune quoique globalement faible à l'échelle de la CDA de la Rochelle. Adeline AIRD précise ainsi qu'il est à priori peu probable de trouver des zones humides sur la commune mais que des zones inondables sont vraisemblablement présentes aux dires des acteurs locaux.

Elle signale aux différents participants que les prospections démarreront la semaine suivante. Il est convenu qu'Adeline AIRD informe la mairie de la date retenue pour les inventaires afin que l'information puisse être diffusée aux participants.